



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2018-04-09-1

Le 9 avril 2018

REMBOURSEMENT RÉSIDUEL FÉRIÉS & MALADIES

Bonjour à tous,

**Le remboursement du résiduel des
fériés et maladies sera effectué sur
la paie du 7 juin prochain.**

Merci!

Denis Galy

Président SCCM

- 30 -

Source : *Le Syndicat des croupiers du Casino de Montréal*

*Les communiqués du SCCM sont également disponibles sur notre site Internet
à l'adresse : www.sccm3939.com*